Pour publication immédiate : 24/10/2017 **GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QU'UN PROGRAMME DE SUBVENTION DE 25 MILLIONS DE DOLLARS POUR PROTÉGER LES ÉCOLES ET LES GARDERIES DE NEW YORK CONTRE LES CRIMES DE HAINE ACCEPTE DÉSORMAIS LES CANDIDATURES

Ce financement stimulera la sécurité et la sûreté dans les écoles et garderies éligibles qui sont particulièrement vulnérables face à de potentiels crimes de haine

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que les candidatures pour les écoles et garderies non publiques sans but lucratif, notamment celles qui sont hébergées dans des centres communautaires et des musées culturels sans but lucratif, sont désormais acceptées dans le cadre du programme de subvention « protéger les communautés contre les crimes de haine » (Securing Communities Against Hate Crimes Grant) de 25 millions de dollars. Le programme attribue des subventions pour aider à renforcer les mesures de sécurité et à prévenir les crimes ou attaques haineuses à l'encontre de ces établissements en raison de leur idéologie, de leurs croyances ou de leur mission.

« New York sait que sa diversité fait sa force et, en tant que peuple, nous n'avons aucune tolérance envers ceux qui cherchent à utiliser la division et la haine pour nous séparer », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Ce financement aidera les écoles, garderies et musées culturels éligibles susceptibles d'être les cibles de crimes de haine en raison de leurs croyances ou de leur mission à prendre des mesures supplémentaires pour augmenter la sécurité de leurs établissements et maintenir nos communautés en sécurité. Grâce à cette mesure, nous faisons un pas de plus vers un New York plus sûr, plus fort et plus juste pour tous. »

La subvention, qui est administrée par la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence (Division of Homeland Security and Emergency Services, DHSES) de l'État, offrira jusqu'à 50 000 dollars de financement pour des besoins en formation à la sécurité supplémentaires, des caméras et des technologies de pointe, le renforcement des portes, un meilleur éclairage et d'autres améliorations en matière de sécurité dans chacun des établissements éligibles. Les structures qui exploitent plus d'un établissement peuvent soumettre jusqu'à trois candidatures pour une demande totale de 150 000 dollars. Les candidatures pour ces subventions doivent être déposées avant le 18 décembre 2017 à 16 h 00.

Le Commissaire de la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence, Roger L. Parrino, Sr., a déclaré : « Les écoles et les garderies doivent être des lieux sûrs d'apprentissage et d'épanouissement pour les enfants. Je salue les mesures du Gouverneur Cuomo qui attribuent ce financement à des structures qui pourraient être ciblées par des individus ou des groupes en raison de leurs croyances. Investir dans la sécurité de nos enfants, c'est investir dans notre avenir. »

Le programme de subvention « protéger les communautés contre les crimes de haine » de 25 millions de dollars n'est qu'un des éléments d'une vaste action lancée par le Gouverneur Cuomo pour lutter contre les crimes de haine à New York. Le budget de l'Etat pour l'année fiscale 2018 établit un Groupe de travail pour les crimes de haine (Hate Crimes Task Force) à l'échelle de l'État afin d'atténuer les incidents récents de menaces, de harcèlement et de violence motivés par les préjugés à New York. Le Groupe de travail coopérera avec les responsables des comtés, les procureurs de district, les directeurs des districts scolaires, les départements de la police locaux et d'autres parties prenantes essentielles pour identifier et enquêter sur les crimes motivés par la haine, les tendances relatives aux préjugés, les vulnérabilités communautaires et les pratiques discriminatoires.

En outre, le Gouverneur a mis en place une ligne d'assistance téléphonique et d'assistance par SMS par le biais de la Division des droits humains (Division of Human Rights, DHR) pour signaler les incidents relatifs aux préjugés et à la discrimination. Les SMS sont suivis par la Police d'État qui s'occupera des éventuelles affaires criminelles. Les cas de discrimination qui sont couverts par la Loi sur les droits humains de l'État de New York (New York State Human Rights Law) pourront faire l'objet d'une enquête plus approfondie par la Division. Une récompense de 5 000 dollars sera également mise à disposition pour toute information menant à une arrestation et à une condamnation pour un crime de haine.

Les New-Yorkais qui ont été victimes de préjugés ou de discrimination sont encouragés à appeler la ligne d'assistance téléphonique gratuite de la DHR au (888) 392-3644 de 9 h à 17 h. du lundi au vendredi, ou à envoyer « HATE » (« HAINE ») par SMS au 81336. Si vous souhaitez signaler un crime ou une appréhension pour votre sécurité, appelez immédiatement le 911.

À propos de la DHSES

La Division de la sécurité intérieure et des Services d'urgence et ses quatre bureaux de lutte contre le terrorisme, de Gestion des urgences, de Prévention et contrôle des incendies, et de Communications d'urgence et interopérables – offrent le leadership, la coordination et le soutien pour les efforts visant à prévenir, protéger, préparer, confronter, et survivre au terrorisme ainsi qu'aux autres catastrophes d'origine humaine et naturelle, aux menaces, incendies et autres situations d'urgence. Pour plus d'information, visitez la page Facebook du DHSES, suivez @NYSDHSES sur Twitter ou visitez dhses.ny.gov.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418